



19.10.2009 – 12:40 Uhr

Cipi: Danger d'explosion lié aux bouteilles de gaz

Berne (ots) -

Danger d'explosion lié aux bouteilles de gaz - Le Cipi conseille de stocker séparément la bouteille de gaz et le gril pendant la pause hivernale

Avec l'arrivée de l'automne, les soirées de grillades sont comptées. Pour des raisons de sécurité, le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi conseille de ne pas stocker ensemble la bouteille de gaz et le gril pendant la pause hivernale.

Les bouteilles de gaz entreposées à l'intérieur des bâtiments présentent un danger d'explosion imminent. A la différence du gril, qui est protégé de manière optimale contre le froid et l'humidité lorsqu'il est placé à l'intérieur, dans la cave ou dans le garage, les bouteilles de gaz doivent obligatoirement être entreposées à l'extérieur. Car même si elles sont en principe étanches, du gaz peut s'en échapper et il suffit alors d'actionner un interrupteur pour risquer de provoquer une explosion.

Avant de retirer la bouteille de gaz, lisez et observez les consignes de sécurité qui y sont apposées. Il faut dans tous les cas vérifier que le robinet est fermé et bien vissé. La réparation des grils à gaz défectueux doit être confiée à un spécialiste.

Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi:
«Attention au feu!»

Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies.

www.bfb-cipi.ch

Contact:

Service de presse du Centre d'information
pour la prévention des incendies Cipi
Tél.: +41/41/727'76'77
E-Mail: media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100591837> abgerufen werden.